



Frais sur chèques suite interdiction bancaire

Par **katia25**, le **18/10/2008** à **09:50**

Mise en interdiction bancaire par mon ancienne banque, le compte est clos depuis plus d'un an, suite à des chèques volés, des frais ont été repercutés sur les chèques émis sur mon compte courant actuel.

J'ai réclamés le remboursement de ceux ci aux deux banques, problème elles se défilent et se renvoient la balle, je précise 200 euros de frais.

Pour moi, mon ancienne banque est responsable et devrait donc assumer, ai je raison? Qui est en mesure de me rembourser?

Par **Marion2**, le **19/10/2008** à **22:37**

Bonsoir,

Aviez-vous déposé une plainte pour ces chèques volés et avez-vous remis copie de cette plainte à votre banque ?

CDT

Par **katia25**, le **25/10/2008** à **09:45**

Après demande de la banque, je suis allée porter plainte. J'ai renvoyé le procès verbal et depuis aucune nouvelle de la banque. A ce jour, je suis interdit bancaire depuis 3 mois, sans raison valable.

Par **katia25**, le **25/10/2008** à **09:46**

Après demande de la banque, je suis allée porter plainte. J'ai renvoyé le procès verbal et depuis aucune nouvelle de la banque. A ce jour, je suis interdit bancaire depuis 3 mois, sans raison valable.